



N° 453 /ATRM/2021

Rabat, le 23 AOUT 2021

COMMUNIQUE

L'Ambassade de la République Togolaise près le Royaume du Maroc avec juridiction sur l'Algérie, l'Égypte, la Libye, la Mauritanie et la Tunisie, porte à la connaissance des Togolais résidant dans les pays de sa juridiction que le Gouvernement Togolais a initié un programme intitulé « **Agenda estival pour la Diaspora** » afin de permettre aux Togolais de l'extérieur en vacances au Togo, qui le souhaitent, de bénéficier de l'assistance technique et administrative de l'équipe spécialement mise en place à cet effet.

Ce programme fait suite au lancement du Guichet Diaspora qui vise non seulement à mettre à la disposition des Togolais de l'extérieur une plateforme flexible et inclusive capable de répondre aux demandes des porteurs de projets mais aussi à apporter une connaissance ou une intermédiation pour la résolution des problèmes récurrents que rencontre la diaspora togolaise.

Ledit programme figure en pièce jointe du présent communiqué.

Le Chargé d'Affaires a.i.



Messan Amakoé KLUTSE